

Délibération du Conseil municipal

Séance du 15 septembre 2026

Le quinze septembre deux mille vingt-six à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

AUMIAUX Nathalie, BARON-GUICHARD Bruno, BEAUCLAIR Sophie, BOISDRON Patrick, CAILLÉ Olivier, CHOUTEAU Maxime, COLLOBERT Albane, CORBILLON Christine, DANILO Dominique, DEGAS Stéphanie, DELETANG Claire, DESOEUVRE Robert, FAOUZI Chloé, FRAKSO Mohamed, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LAMBERT Christophe, LANDREAU Elodie, LHUISSIER Thierry, MARCHAND Anthony, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PLASSON Shaïnon, PUSHPARAJ Emilie, RAYMOND AUGIER Florence, REGRAGUI Sidi Kamal, ROCHAIS Philippe, ROSAENZ Fabienne, VERGARA José

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

LECACHEUR Julien	à BEAUCLAIR Sophie
LECOMTE Delphine	à CORBILLON Christine
SAMBA Jessica	à PAVILLON Jean-Paul

Absents

PRÉVOT Stéphanie

Secrétaires de séance

FAOUZI Chloé et LAMBERT Christophe

Convocation adressée le 9 septembre 2026, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 16 septembre 2026, article L.2121.25 CGCT

26SE1509-22 | Culture - Rive d'Arts – Exposition NORD[S] – Contrat d'exposition avec Laurent Joffrion et Benoît Pouplard

Monsieur Bruno BARON-GUICHARD, adjoint au maire en charge de la culture et du patrimoine, expose :

Dans le cadre de sa politique culturelle et touristique, la Municipalité des Ponts-de-Cé développe depuis plusieurs années une dynamique d'accompagnement des créateurs, par le soutien à la création avec l'accueil d'artistes en résidence et par une politique de diffusion variée et qualitative dans des domaines artistiques divers et notamment dans le domaine des arts visuels.

Rive d'Arts, lieu emblématique de cette politique d'accompagnement, accueille régulièrement des expositions d'artistes plasticiens notamment des artistes professionnels.

Rive d'Arts accueillera le réalisateur-photographe Laurent Joffrion et le céramiste-ligérien Benoît Pouplard avec leur exposition « NORD[S] » du 10 octobre au 6 décembre 2026. À l'occasion de cette exposition, les deux artistes présenteront un ensemble d'œuvres et installations autour de la thématique de l'environnement, plus précisément des expéditions artistiques autour de l'Arctique. Pour la prestation de cette exposition, la Municipalité verse un montant de 4 475€ HT aux 2 artistes, pour les frais de production, de monstration, et les interventions publiques.

Monsieur Bruno BARON-GUICHARD, adjoint délégué à la Culture et au Patrimoine, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de contrat d'exposition annexé à la présente délibération,

Considérant l'avis de la commission ressources en date du 8 septembre 2026,

En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve les termes du contrat d'exposition à intervenir entre la Ville des Ponts-de-Cé et les artistes Laurent Joffrion et Benoît Pouplard proposé en annexe,**
- **Autorise Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à signer ce contrat d'exposition ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires et à signer tout document utile à l'exécution de la présente délibération.**

VOTE			
En exercice	33	POUR	32
Présents	29	CONTRE	0
Pouvoirs	3	ABSTENTION	0
Pris part au vote	32	TOTAL	32
<u>Délibération adoptée à l'unanimité</u>			

**Le Maire,
Jean-Paul Pavillon**

